

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné,responsable légal de l'enfant....., en classe de autorise mon enfant à participer aux activités organisées par l'Aumônerie et autorise le responsable des activités à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

J'ai bien noté que les week-ends et activités diverses proposés aux jeunes font partie intégrante du projet de l'Aumônerie et que la participation est obligatoire sauf cas de force majeure.

En cas d'absence non signalée aux activités de l'aumônerie, celle-ci dégage toute responsabilité auprès du jeune. Il est indispensable de prévenir, suivant le cas, le responsable de niveau ou le foyer d'accueil.

Dans le cadre des activités nous pouvons prendre des photos ; nous autorisez-vous à diffuser sur le site de l'aumônerie, ou à afficher dans le local de l'aumônerie, des photos où votre enfant peut apparaître ? :

Oui

Non

Fait à

Date :

Signature :

Si nécessaire et pour accélérer les démarches, merci de nous indiquer :

N° de carte vitale :

N° d'adhérent de carte de mutuelle :

COTISATION ANUELLE

Pour le premier enfant : cocher la case souhaitée

75,00 € : cotisation de solidarité (pour soutenir les jeunes qui ont des soucis financiers)

50,00 € : cotisation normale

À partir du deuxième enfant inscrit à l'Aumônerie : (À compléter éventuellement)

25,00 € x..... =

TOTAL.....€ à régler à l'ordre de :

« AUMONERIE DE SAINT QUENTIN EST »

(Possibilité de faire plusieurs chèques)

Pour toute question ou soucis financiers, n'hésitez pas à nous contacter

